

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
De 8h à 12h
Correspondance BP 2-50760 Barfleur
Tél. 02 33 23 43 00 / Fax 02 33 23 43 09
E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

Lettre N°2 - Information municipale COVID-19

Madame, Monsieur, chers Barfleuraïses et Barfleuraïses,

Dans le cadre des mesures annoncées par le Gouvernement, la mairie a mis en place toutes les dispositions pour assurer votre protection et la continuité des services publics essentiels. Le personnel et les élus ont adopté le télétravail selon les consignes gouvernementales de confinement. Le standard de la mairie fonctionne normalement (appel redirigé vers la secrétaire d'accueil), le dépôt des demandes (état-civil, urbanisme, etc.) peut se faire par courrier postal ou sous la forme d'envois dématérialisés.

La Municipalité vous rappelle que le mot d'ordre du Gouvernement est de restreindre au maximum ses déplacements et de rester confiné chez soi afin d'éviter la propagation du virus.

Selon l'arrêté préfectoral du 19 mars 2020, l'accès aux plages, chemins, parcs, situés sur le littoral sont interdits à la population. La fréquentation piétonne, cycliste et à tous véhicules non-motorisés est interdite sur les ports, les quais, les jetées, les esplanades, les remblais, les fronts de mer pour toute la population à l'exception des professionnels de la mer, des agents des services de santé et des agents des services publics.

Les gestes barrières et notamment le respect des distances entre les usagers doivent être impérativement respectés.

N'hésitez pas à vous signaler, ou signaler un proche en situation d'isolement ou vulnérable, en téléphonant à la mairie de 8 h à 12 h du lundi au vendredi au 02.33.23.43.00 qui fait l'objet d'un renvoi d'appel vers la secrétaire d'accueil, le personnel administratif travaillant en télétravail. Vous pouvez également le faire par mail à cette adresse : secretariat@mairiedebarfleur.fr

Le marché du samedi est annulé jusqu'à nouvel ordre. Seuls les commerces alimentaires ou de première nécessité sont ouverts (voir liste au dos de cette feuille).

Et bien sûr, nos professionnels de santé, médecin, pharmaciennes, infirmier(e)s, œuvrent sans relâche pour garantir notre bonne santé aux horaires habituels. En votre nom je les remercie chaleureusement, ainsi que les commerçants cités au verso de cette page.

Prenez soin de vous et des gens qui vous entourent !

Votre maire, Michel MAUGER

Numéros utiles

En cas de symptômes et d'urgence

En cas de symptômes, contactez le 116-117 : numéro gratuit 24h/24 7j/7 pour joindre un médecin de garde la nuit et le week-end. Seulement en cas d'urgence vitale, faites le 15.

Gendarmerie

La Gendarmerie est joignable au 02.33.23.31.90.

Etat-Civil

Le service état-civil est maintenu uniquement pour naissance, décès ou inhumation. Je vous remercie de bien vouloir prendre rendez-vous au 02.33.23.43.00.

Renseignements

Pour toutes questions concernant le coronavirus, contactez le n° vert : 0800 130 000

Commerces de proximité ouverts

Carrefour Contact

132, Rue Saint Thomas Becket

Tél : 02.33.23.13.53.

Ouverture du lundi au Samedi de 8 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 12 h 30

Boulangerie Aux Mille Saveurs

48, Rue Saint Thomas Becket

Tél : 02.33.54.03.45.

Ouverture du mardi au samedi de 6 h 30 à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 19 h

Possible fermeture le dimanche après-midi pendant le confinement.

Boulangerie Fontaine

14, Rue Saint Thomas Becket

Tél : 02.33.54.04.70.

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30 (Fermé le mercredi)

Le dimanche de 8 h à 13 h.

Possible fermeture le dimanche après-midi pendant le confinement.

Maison de la Presse

6, Rue Saint Thomas Becket

Tél : 02.33.43.14.12.

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12h30 et de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h30 à 12h30

Tabac PMU – Le Goéland (sauf le bar)

37, Quai Henri Chardon

Tél. 02 33 23 12 49

Pêcheurs locaux

La vente directe de leur pêche est désormais autorisée « au cul du bateau » sous couvert du respect des règles sanitaires actuelles (gestes barrières et distances).